

Information aux familles :

Le but de la coopérative scolaire est avant tout d'éduquer nos élèves à leur futur rôle de citoyen. C'est parce que la coopérative a des projets, qu'elle peut avoir besoin de fonds.

Des projets d'abord, de l'argent ensuite, s'il en est besoin, pour les mener à terme.

Nous restons attentifs à l'exigence de gratuité de l'Ecole. La vie coopérative peut donner naissance à des projets ne pouvant toujours être totalement financés dans le cadre des crédits qui nous sont versés, ni même des subventions complémentaires que nous demandons à chaque fois que cela est possible, bien entendu. C'est la raison pour laquelle il est proposé aux familles une participation volontaire aux dépenses de la coopérative. Nous aurons l'occasion de vous faire part de nos projets à l'occasion des Conseils d'école. Cette année, pour mener à bien les actions envisagées, nous estimons que la participation pourrait être de _____ par enfant.

Nous espérons que vous êtes convaincu/e de l'utilité de votre contribution. D'autres formes de financement de la coopérative seront mises en place (demandes de subventions, vente des calendriers de l'Association, loto ... et autres initiatives des classes), auxquelles nous souhaitons que vous apportiez votre aide (non forcément financière, mais, par exemple, en «donnant un coup de main» ou en autorisant votre enfant à nous aider).

Nous restons, à votre disposition pour vous fournir tout renseignement complémentaire sur cette coopérative et son fonctionnement, en particulier dans le cadre du Conseil d'école.

Les enseignants et enseignantes de l'école

Information aux familles :

Le but de la coopérative scolaire est avant tout d'éduquer nos élèves à leur futur rôle de citoyen. C'est parce que la coopérative a des projets, qu'elle peut avoir besoin de fonds.

Des projets d'abord, de l'argent ensuite, s'il en est besoin, pour les mener à terme.

Nous restons attentifs à l'exigence de gratuité de l'Ecole. La vie coopérative peut donner naissance à des projets ne pouvant toujours être totalement financés dans le cadre des crédits qui nous sont versés, ni même des subventions complémentaires que nous demandons à chaque fois que cela est possible, bien entendu. C'est la raison pour laquelle il est proposé aux familles une participation volontaire aux dépenses de la coopérative. Nous aurons l'occasion de vous faire part de nos projets à l'occasion des Conseils d'école. Cette année, pour mener à bien les actions envisagées, nous estimons que la participation pourrait être de _____ par enfant.

Nous espérons que vous êtes convaincu/e de l'utilité de votre contribution. D'autres formes de financement de la coopérative seront mises en place (demandes de subventions, vente des calendriers de l'Association, loto ... et autres initiatives des classes), auxquelles nous souhaitons que vous apportiez votre aide (non forcément financière, mais, par exemple, en «donnant un coup de main» ou en autorisant votre enfant à nous aider).

Nous restons, à votre disposition pour vous fournir tout renseignement complémentaire sur cette coopérative et son fonctionnement, en particulier dans le cadre du Conseil d'école.

Les enseignants et enseignantes de l'école